

Recommandations

Dans tous les cas, les réclamations concernant l'aspect des produits doivent impérativement être faites avant la pose des margelles ou des dalles. De plus, la garantie se limite au remplacement des produits reconnus défectueux, à l'exclusion d'éventuels frais de pose ou de dépose.

Pour une réalisation harmonieuse, il est conseillé d'utiliser simultanément le contenu de plusieurs palettes. En effet, les dalles et margelles étant fabriquées à partir de granulats naturels, de légères différences de teintes peuvent être constatées, selon les approvisionnements de matières premières. L'examen de la teinte doit toujours être effectué sur produit sec.

Il faut également savoir que la chaux naturellement contenue dans les ciments hydrauliques peut entraîner dans certaines conditions de séchage l'apparition d'efflorescences (traces et auréoles généralement blanchâtres de carbonate de calcium et de chaux). Ce phénomène naturel s'atténue, voire disparaît avec le temps, en particulier sous l'action des eaux de pluie. Afin d'accélérer leur disparition, nous vous conseillons d'utiliser le nettoyeur d'efflorescences Weser-Net EF (voir ci-après).

Fabriqués à partir de matériaux naturels, il est donc normal que les éléments en pierre reconstituée se patinent avec le temps et que leur teinte puisse sensiblement évoluer. Il est formellement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression qui agresse la surface des produits.

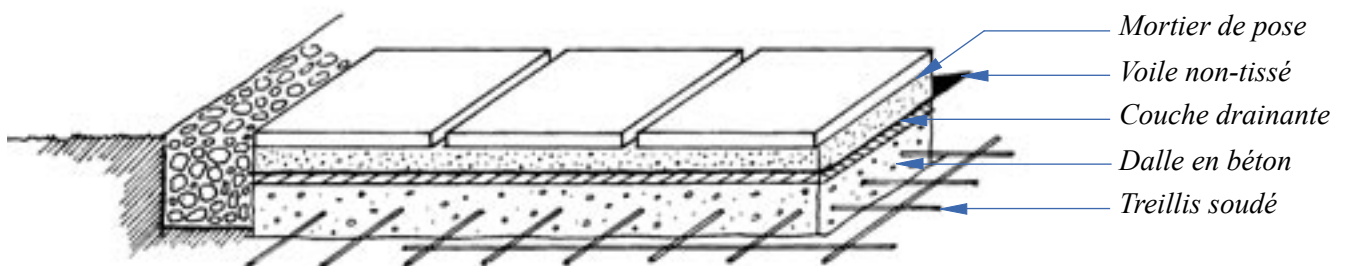
En cas d'installation d'un abri de piscine ou de bâches de protection, il est nécessaire d'appliquer dans la zone concernée un durcisseur de surface type Chryso HD.

Les margelles ne doivent en aucun cas être immergées pour réaliser des piscines à débordement.

Pose des dalles

Les dalles doivent être posées conformément au DTU 52.1 "Revêtements de sol scellés", c'est à dire sur chape de mortier maigre à l'exclusion de tout autre type de pose.

- Le sol sera décapé de toute terre végétale, nivelé et éventuellement consolidé et assaini avant d'être compacté. Si nécessaire, prévoir une sous-couche de tout venant. Dans tous les cas, ne pas réaliser de dallage sur un remblai récent, non compacté.
- Couler une dalle de béton de 8 à 12 cm d'épaisseur sur le sol stabilisé, dosée à 300 kg / m³, avec armature de treillis soudé.



- Cette dalle doit présenter une pente minimale de 1,5% dans le sens souhaité de l'écoulement des eaux.
- Prévoir des joints de fractionnement dans le dallage, ainsi que des joints d'isolement au pourtour de la piscine et de toute construction.
- Une couche de désolidarisation drainante réalisée conformément au DTU 52.1 sous le mortier de pose est obligatoire. Elle sera composée d'un lit de granulat (2/10) de 2 cm d'épaisseur surmonté d'un voile non-tissé. S'assurer de l'évacuation des eaux drainées au niveau de la couche de désolidarisation.
- Poser les dalles Weser sur 5 cm minimum de mortier maigre, dosé à 250 kg de ciment par m³ de sable sec 0 / 5 (ne pas utiliser de liant à base de chaux). Le mortier sera tiré à la règle, en prenant appui sur des guides, puis saupoudré de ciment-colle.
- Poser les dalles à l'avancement après avoir légèrement humidifié leur sous-face (ne pas les tremper complètement).
- Mettre à niveau en exerçant une pression sur les dalles à l'aide d'un chevron. Le revêtement fini doit présenter une pente minimale de 1,5% (1,5 cm par m) pour éviter toute stagnation d'eau.

Pose des margelles

- Les margelles doivent être scellées sur un support indéformable avec une assise suffisamment large pour éviter leur porte-à-faux.
- Poser la margelle également sur un lit de mortier maigre, saupoudré de ciment-colle.

Réalisation des joints

- Pour être conforme au DTU 52.1, la pose jointive (bord à bord) n'est pas admise, en particulier pour les inconvénients qu'elle entraîne (salissure des joints, pénétration de l'eau dans le dallage...).
- La pose sera réalisée à joints larges (10 mm environ), remplis avec un mortier pâteux. Pour cela, Il est conseillé d'utiliser le mortier Weser-Mix JL disponible en ton pierre, blanc cassé et rose Esterel, permettant d'harmoniser le coloris des joints avec celui des dalles et margelles.
- Ces joints doivent être réalisés avec beaucoup de soin à la langue de chat ou à la poche à douille, au plus tôt 24h après la pose des dalles. Ne jamais couler de barbotine. Pour ne pas tacher irrémédiablement le dallage, ne pas nettoyer le joint à l'éponge.

Nettoyage et protection

Pour l'entretien de ses dalles, Weser a testé et développé une gamme complète de produits. Pour plus de détail, se reporter à la notice de chacun de ces produits. Tout comme la pierre naturelle, les dalles et margelles en pierre reconstituée doivent être régulièrement nettoyées et entretenues si l'on veut conserver leur aspect d'origine. Cependant, fabriquées à partir de matériaux naturels, il est normal qu'elles se patinent avec le temps.

Ne jamais utiliser un nettoyeur haute pression qui agresse la surface du dallage. Pour l'entretien courant, il est préférable d'effectuer un brossage avec l'aide d'un produit de nettoyage de sol, puis un rinçage au jet basse pression.

Ne pas utiliser de sel de déverglçage sur le dallage.

- **WESER-NET EF** : Nettoyeur d'efflorescences.

Ce produit dissout les efflorescences. Appliquer le produit dilué avec un balai-brosse, puis éliminer toute trace de produit par rinçage abondant à l'eau. Ne jamais laisser Weser-Net EF sécher sur le dallage, au risque de voir apparaître de nouvelles efflorescences.

- **WESER-PRO HY** : Protection des produits de la Collection Classic.

- **WESER-PRO TRA** : Protection des produits de la Collection Tradition.

Ces produits facilitent le nettoyage ultérieur du dallage et limite l'incrustation des salissures. Appliquer le produit au pulvérisateur sur le dallage bien sec et neutre (sans aucun résidu de produit acide ou alcalin), en 1 seule couche sans saturer la surface. Autour d'une piscine, s'assurer de ne pas dépasser la dose de 5 l / 30 m² pour Weser-PRO HY et de 5 l / 50 m² pour Weser-PRO TRA au risque de rendre la surface glissante en situation humide.



WESER S.A.
37130 Mazières-de-Touraine
Tél. 02 47 96 23 23
Fax 02 47 96 44 69
Internet : www.weser.fr

Votre distributeur :